



Octobre 2016 N°62

Le Petit Journal de Neufmoutiers en Brie



Fête Saint-Gilles – Saint-Leu

Agenda 2016- 2017



15 OCTOBRE 2016

Concert de poche C.A.C 20h30

29 OCTOBRE 2016

Choucroute avec l'association
Neuneu-en-Fête à 20h00

15 OCTOBRE 2016

Bébé Bouquine

11 NOVEMBRE 2016

Commémoration de l'Armistice

DATES À VENIR

*Noël des enfants
15h00 – C.A.C

* **Vin chaud**

18h00 – Place de l'école

21 JANVIER 2017

Vœux du Maire

22 JANVIER 2017

Repas des Anciens



Sommaire

L'État Civil

L'Édito du Maire.

Le dossier

Le Mot des Adjointes.

- o *Christelle Lefevre*
- o *Véra Becel*
- o *Christiane Richard*

L'école.

Le Centre aéré.

La Bibliothèque.

Vie associative et culturelle

- o *Les Jeunes d'Autrefois*
- o *La Vie Paroissiale / Solidarité Partage*
- o *L'Amicale Sport Nature*
- o *Neuneu -en -Fête*
- o *ASNV*

Infos Mairie

Encarts Publicitaires

Fermetures de la Mairie:

Lundi 31 Octobre 2016
Réouverture le mercredi 02 novembre 2016
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h00

Samedi 12 Novembre 2016
Réouverture le lundi 14 novembre 2016
permanence téléphonique
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Samedi 24 décembre 2016
réouverture le lundi 26 décembre 2016
permanence téléphonique
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Lundi 2 janvier 2017
réouverture le mardi 3 janvier 2017
de 14h00 à 18h00
permanence téléphonique
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Directeur de la publication : Bernard CARMONA
Comité de rédaction : Bernard CARMONA

Graphisme, mise en page : Misterrepro - tél : 06 62 86 74 57
Impression : www.Misterrepro.fr
Photographie : Mairie de Neufmoutiers

Etat Civil

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à :

Nathan JOUAN né le 11 Juin 2016

Enzo LACOMBE MELURIA né le 10 Juillet 2016



Mariages

Ils se sont unis, nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur :

Mme Alexia HENRY et M. GLIMMBERG Kevin
le 10 septembre 2016

Mme Sabine MULLER et M. Loïc SENDRON
le 17 septembre 2016

Mme Aurore CLEMENT et M. Sylvain MERCERON
le 20 Août 2016

Mme Sandra MEUNIER et M. Erick PETIT
le 27 Août 2016



Décès

Ils nous ont quittés, nos sincères condoléances à leurs familles :

Mme Jacqueline BRION épouse ALONSO
le 11 septembre 2016

Mr Hervé Mirat le 22 Septembre 2016
(Ancien conseiller Municipal)



L'État Civil

*Pour vos gestes d'amitié,
Pour vos attentions,
Pour vos marques de sympathie,
Pour votre présence à nos côtés,*

*Recevez nos plus sincères et
Chaleureux remerciements lors
De l'envol d'Hervé.*



La famille d'Hervé MIRAT

RAPPEL :

Pour chaque acte (mariage, naissance, décès) la mairie demande votre accord pour que l'acte puisse paraître dans le petit journal de la commune à la rubrique état-civil si vous ne remplissez pas le document nous ne pouvons pas le faire d'autorité.

Le Service d'état-civil

Édito



Chères Neufmonastériennes,
Chers Neufmonastériens,

C'est avec plaisir que je vous retrouve après une rentrée sereine, apaisée et néanmoins vigilante après un été de larmes, d'émotions et de ferveur.

Les mois de juillet et août ont permis aux employés communaux d'effectuer des travaux de réparation et de peinture dans l'école.

Ces travaux se poursuivront durant les prochains congés scolaires afin de ne pas perturber le bon fonctionnement de l'établissement.

Il était prévu que des travaux de réfection du chauffage de l'école durant les congés d'été.

Cela n'a pas pu aboutir, car notre appel d'offre n'a rencontré aucun écho. A croire que nos entreprises françaises n'ont pas besoin de travailler.

Nous allons donc renouveler cet appel d'offre en espérant trouver un entrepreneur sérieux et compétent.

Par contre, l'étanchéité des toits-terrasses de l'école a bien été effectuée.

Durant l'été, les hameaux ont été pourvus d'un nouvel éclairage à led toujours dans l'objectif de rénover l'ensemble du parc vieillissant.

Le mois de septembre, c'est avant tout la rentrée des classes, le renouveau, les angoisses, l'excitation de retrouver ses amis et pour les parents la joie de retrouver les enseignants, avec cette année la rencontre avec un nouveau chef d'établissement, M. Hugot, enseignant de cycle 3.

Nous sommes en train de mettre en place le paiement par carte bleue pour la cantine et le périscolaire. Ce service sera disponible via le site internet de la commune pour janvier 2017.

La rentrée s'est aussi la reprise des activités culturelles, sportives et associatives de notre village. Nous aurions souhaité aussi vous annoncer l'ouverture de notre commerce, qui malheureusement ne pourra se faire qu'à la mi-novembre. Celui-ci a pris du retard suite à quelques problèmes rencontrés. L'ouverture de notre commerce générerait-elle certains ?

Lorsque tout le rez-de-chaussée du bâtiment de l'Orée du Parc sera fonctionnel (bibliothèque, cabinet de santé, commerce), nous en profiterons pour l'inaugurer officiellement.

Les projets sur la commune ne manquent pas. Certains se mettent en place rapidement, mais pour les autres il faut du temps et de la patience.

Les travaux de la fibre optique progressent, la démarche est enclenchée. La prévision d'achèvement des travaux est prévue début du deuxième semestre 2017.

Un panneau d'informations va être installé à la sortie du rond-point, proche de la salle des fêtes. Cette opération est menée et financée par la communauté de communes du Val Bréon. Nous avons lancé une étude d'aménagement de la rue du Général de Gaulle qui comprend la

réfection du tout-à-l'égout, la création de places de stationnement ainsi que l'enfouissement des réseaux (basse tension et télécom). Nous réfléchissons également à la réduction de la vitesse afin de sécuriser cette artère.

Les travaux d'aménagement du lotissement « La Couture 2 » sont terminés. Place maintenant à la commercialisation et à la construction des maisons.

La municipalité vous invite au mois de décembre, place de l'école à partager un vin chaud en toute amitié, la date vous sera communiquée ultérieurement.



Lotissement «La Couture 2»



Pose du schelter pour la fibre optique sur la pelouse de la mairie

Installation Panneau d'informations



Le Futur commerce de l'Orée du Parc

M. le Maire
Bernard Carmona
Bien à vous.

L'école

La rentrée scolaire s'est très bien passée, malgré Le Plan Vigipirate qui est au niveau 3 (alerte attentats). Les parents ont parfaitement compris que des consignes plus strictes ont été décidées par la Préfecture le 29 août.

Nous avons pour cette rentrée un changement important à signaler : un nouveau Directeur d'école, Monsieur Hugot, qui avait déjà fait des remplacements à Neufmoutiers.

L'annonce de sa nomination, a ravi l'ensemble des maîtresses et de l'équipe du personnel communal. Nos maîtresses sont toujours présentes à leur poste : Mesdames Slosse, Demarle et Mathis.



De Gauche à droite : Mme Slosse, Christine, Marie-Hélène, Véronique, M. Hugot, Brigitte, Mme Demarle, Mme Mathias, Mme Dupuy (décharge du Directeur le mardi)

Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue à notre nouveau Directeur d'école et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions. Nous sommes très contents que nos trois maîtresses soient restées avec nous, malgré le risque de fermeture de classe en juin et le changement de direction. Ils peuvent compter sur nous et notre soutien.

Le personnel communal encadrant reste quasiment le même, Brigitte, Christine, Véronique et Marie-Hélène. Elodie momentanément absente est remplacée par le reste de l'équipe, auquel nous avons ajouté une 2ème Brigitte, qui gère une partie du ménage de l'école et aide à la cantine.

L'effectif actuel de l'école est de 90 élèves (nombre qui fluctue à 2/3 élèves près, selon les situations familiales).

Christelle LEFEVRE
Maire Adjoint aux services périscolaires

Commemoration du Souvenir des onze fusillés à Villeneuve-Saint-Denis



En ce dimanche 28 aout 2016, un rendez-vous annuel et solennel nous invitait à participer à la commémoration des onze jeunes fusillés en forêt de Ferrières.

Entouré de M le Président départemental, Jean-Jacques Barbaux, les élus des différentes communes, des autorités militaires et civiles, des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, des porte-drapeaux, de la fanfare des pompiers, M. Pierre Emmanuel Portheret directeur de cabinet du sous-préfet présidait cette commémoration en rendant hommage à ces jeunes massacrés en ce

lieu le jour de la libération de Paris et en rappelant que nous avons un devoir de mémoire pour que jamais le souvenir de ce tragique passé ne soit perdu et que tous ces morts ne tombent dans l'oubli car ce serait les faire mourir une deuxième fois.

Nous devons transmettre l'héritage de nos valeurs patriotiques qu'ils nous ont légué au nom du drapeau français et des valeurs de la République

« Liberté, Egalité, Fraternité ».



Le Mot des Adjoints.



Fête du village « Saint Gilles Saint Leu »



Comme le veut la tradition chaque année le 1er week-end de septembre la fête s'installe sur la place de l'école. La fête foraine qui arrive dès le mercredi en ouvrant le bal le vendredi soir avec les auto-tamponneuses est restée muette car malheureusement ce manège ayant pris feu dans le mois d'août aucune solution de remplacement n'a pu être trouvée ni par le forain ni par la mairie car les rendez-vous sont pris une année avant.

Donc nous nous excusons auprès de nos jeunes ados qui hélas furent déçus tout autant que nous.

Le samedi après-midi des petites mains et des gros bras ont mis en place tables, chaises pour le repas du soir et barnums pour le bar. Nous avons pu déguster une tartiflette et pas moins de 180 personnes ont honoré ce repas festif préparé par le traiteur M. Lejonc.

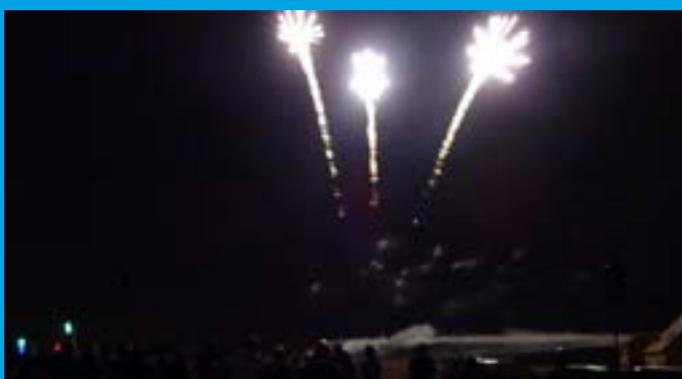
Ensuite distribution de bâtons lumineux pour les enfants quoique des grands tendent aussi leurs mains histoire de rester enfant quelque part le temps du défilé et du feu d'artifice accompagné des majorettes de l'association Dance Académy.



Cette année, la musique honorait Daniel Balavoine dont la sœur Claire avait fait le déplacement et ce fut avec émotion qu'elle put entendre les chansons de son frère disparu.

Tous nos remerciements à Claire et à tous ceux (élus et conjoints) qui comme chaque année s'investissent pour que la fête soit réussie.

Vera Becel et Christiane Richard
Commission « Fêtes et Cérémonies »



Le Mot des Adjoints.

Un mot sur la vie de l'école Daniel Balavoine...

Dès la rentrée, nous avons accueilli beaucoup de nouvelles familles.

Bienvenue à elles !

Nous sommes ravis d'avoir gardé la quatrième classe et remercions encore toutes les personnes qui se sont mobilisées pour défendre l'école de leur village !

Cette année, tout le groupe scolaire travaille sur un projet de spectacle autour des thèmes du loup et des contes traditionnels.

Par ailleurs, toujours engagée dans le développement durable, l'école de Neufmoutiers participe à la Journée de protection de l'Environnement : « Nettoyons la nature ! »



Equipe du groupe scolaire Daniel Balavoine
autour du nouveau directeur Harry Hugot.

L'école

La posture du Plan Vigipirate « Rentrée 2016 » s'applique à partir du 29 août 2016.

Cette posture prend en considération les vulnérabilités propres à la période de rentrée scolaire et de reprise générale de l'activité et l'actualisation de l'évolution de la menace terroriste. Elle s'applique, sauf événement particulier, jusqu'au 1er décembre 2016.

Le niveau « alerte attentat » s'applique en Ile-de-France et dans le département des Alpes-Martimes (06).

Le niveau « vigilance renforcée » est maintenue sur le reste du territoire national.

Stratégie générale d'adaptation de la posture Vigipirate

Cette adaptation de posture répond à une menace terroriste qui demeure à un niveau particulièrement élevé, la France restant une cible prioritaire de la mouvance radicale islamiste, et de la variété des modes d'action qui pourraient être mis en œuvre, dans le cadre d'attaque de grande envergure planifiée ou d'actes isolés.

Cantine

Il y a du changement, notre contrat arrivait à échéance fin juin avec notre fournisseur Api restauration. En mai un appel d'offre a été lancé et c'est la société Armor Cuisine située à Coulommiers qui s'est approchée le plus de nos exigences.

Nous sommes très satisfaits, ils sont depuis très longtemps réputés pour la qualité de leur cuisine et la provenance de l'ensemble de leurs aliments.

Le Centre aéré

La reprise s'est parfaitement déroulée. Les activités sont toujours diverses et les enfants prennent plaisir de venir.



Les Naps

Tous nos intervenants de l'année dernière sont à nouveaux présents : Muriel, Cécile et Alexandre. Jusqu'à maintenant nous utilisons majoritairement le matériel des enseignants. Nous avons investi dans du matériel neuf, qui sera mutualisé avec celui des enseignants, pour limiter les dépenses. Chacun participe selon les budgets prévus.

Les filles de l'école « Daniel Balavoine »
Christelle, Marie-Hélène, Christine, Véronique et Brigitte

Quelques photos pour résumer la rentrée



Les N.A.P

La Bibliothèque C.B.P.T



Si l'été a été chaud le déménagement l'a été aussi. En 5 semaines 7 jours sur 7 l'emménagement a été effectué. Quelques bricoles restent à finir mais nous sommes enfin installées.

Nous n'aurons plus à subir le plan Vigipirate qui nous privait d'une certaine liberté de mouvement et nous causait plus de problème qu'autre chose.

Le Bébé Bouquine a redémarré le 15 septembre mais seule une assistance maternelle a pu se déplacer car maintenant nous n'avons plus la petite section de Melle Demarle car nous ne pouvons pas rentrer dans l'école donc ce

sont les tout-petits qui sont pénalisés de leur jeudi de contes.

Notre nouvelle adresse :

Nous sommes au 21 bis de la rue du Général de Gaulle

La bibliothèque assure les permanences le samedi de 10h30 à 12h30 et le mercredi de 15h à 16h30.

En vous promenant vous pouvez pousser la porte et venir nous voir nous serons heureuses de vous accueillir pour vous présenter tout simplement notre nouvel espace.

Bibliothèque



Christiane Richard
Responsable bibliothèque

Les Jeunes D'autrefois

La Fête du village



C'est par un temps un peu couvert que nous avons monté notre barnum le dimanche 4 septembre au matin. Chaque année la fête nous réunit sur la place du village pour vendre nos enveloppes toutes gagnantes et puis nous déjeunons tous ensemble en profitant du stand de Neuneu-en-Fête. Les saucisses frites accompagnées d'un apéro et de bon vin nous passons une bonne journée conviviale et festive.

Le club se réunit aussi tous les mardis de 15h à 18h autour d'un goûter et de partie de cartes ou autres jeux. Nous organisons aussi des sorties, en octobre Fontainebleau au champ de courses et restaurant, Dammarie les lys avec un spectacle et notre futur voyage fin septembre en Italie

dont nous vous confierons nos aventures la prochaine fois.

Salle des Associations

Enfin, nous avons déménagé dans le local des Associations cela a été très rapide du fait du nouveau plan Vigipirate qui nous causait bien des contraintes et autres !!!

Donc bien nous en a pris de prendre rapidement les choses en main et de s'installer dans cette nouvelle salle à notre plus grand plaisir de retrouver notre liberté.

Nous aurons au moins les archives pour se souvenir de notre installation rue des mésanges pendant 13 ans sans aucun problème. Ce fut un lieu de convivialité et de partage intergénérationnel .Nous espérons que notre installation au



21 bis de la rue du Général de Gaulle calmera les esprits chagrins.



Le Bureau

Vie associative et culturelle

La Paroisse

En septembre et octobre, notre église est à l'honneur. C'est à Neufmoutiers que le secteur paroissial se réunit à 10 h 00 pour prier au cours de la messe dominicale.

Merci aux 7 bénévoles, qui ont répondu à l'appel et qui sont venus nous aider à nettoyer l'église.

Nous avons dit au revoir au Père Jean-François BRARD qui a été appelé à un autre ministère après 9 ans passés près de nous, qu'il en soit remercié.

Notre Nouvelle équipe se compose du :

- Père Charles CORNUDET,
- Père Olivier RIBEIRO
- Père Pierre-Alain l'ARTHYS.

Je rappelle que nos prêtres s'occupent de 11 clochers pour 40 000 habitants.

A partir du 1er novembre, la messe sera célébrée à Villeneuve le Comte jusqu'à Noël puis à Villeneuve Saint Denis jusqu'aux Rameaux.

En ce début d'année scolaire, vous pouvez inscrire vos enfants au catéchisme à partir du CE2.
<http://www.paroisse-st-colomban.fr/>



*De gauche à droite
Le Diacre Pierre Andrès, les pères Olivier Ribeiro, Charles Cornudet et Pierre-Alain d'Arthuys.*



Neuneu-en-Fête

Toute l'équipe de Neuneu-en-Fête tient à vous remercier pour votre présence et participation à la brocante ainsi qu'au barbecue organisé le 4 septembre. Nous avons passé un très bon moment, nous espérons que vous aussi !



Vie associative et culturelle

Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations !

Le Bureau de Neuneu-en-Fête
Contact : neuneufenfete77@gmail.com



A notre ami, Guy Sgard



Je voulais rendre hommage à Guy et quand je dis je voulais en réalité c'est nous voulions, tous les gens ici présents et ceux qui n'ont pas pu venir à la cérémonie religieuse pour te dire au revoir.

Ancien conseiller municipal, voilà Guy c'est une icône du village et particulièrement du club de foot de l'ASVN.

Nous la génération des 70-80, il nous aura marqué par sa gentillesse et sa dévotion et surtout, par quelques anecdotes croustillantes dont il avait le secret.

Vie associative et culturelle.

Je vous en citerai quelques unes dans un instant.

Mais rappelez-vous que dans les années précitées Neufmoutiers avait une des plus belles pelouses de Seine-et Marne Nord.

On peut même dire la troisième après Meaux et Chelles car cette qualité de pelouse étant reconnue par tous les dirigeants et joueurs du district.

Rien que pour cela merci Guy !!!

Mais pour revenir à ces anecdotes je vais vous en faire part sans ordre de préférence surtout que j'en oublie sûrement,

- Il venait nous chercher et nous emmener nous, les minots avec sa 403 et nous étions 7 ou 8 à l'intérieur,

- Lors des entrainements du soir à 22h pétantes les projecteurs s'éteignaient, ça n'était jamais de sa faute mais celle de l'EDF,



- Une autre anecdote qui nous avait marqué mais fait bien rire c'est la fois où il avait enlevé un morceau de sa pelouse personnelle pour la mettre sur le terrain de foot (Je ne vous explique pas la tête de Marcelle son épouse),

- Un garage complet de maillots et ballons jamais utilisés à en faire pâlir le staff de l'équipe de France,

- Une facilité à couper son appareil auditif quand il arbitrait dès que l'équipe adverse ou nous-mêmes n'étions pas d'accord avec ses décisions (vous pouvez

toujours râler je n'entends rien),

- Lorsque j'étais senior, la ville de Montereau (77) nous avait proposé de faire un match amical contre eux. Pour nous, cela nous intéressait car à l'époque cette équipe était 3 divisions au dessus de nous ce qui promettait un beau match et bien Guy n'a jamais voulu car en étant plus jeune il avait perdu avec son équipe de Rozay en Brie par 7 à 0 et il pensait que cela allait se répéter contre Neufmoutiers,

- Une année, nous allions à un tournoi de foot dans le Nord à Fretin et, en plein sur l'autoroute le coffre de sa voiture s'est ouvert et tous les ballons (une dizaine) se sont retrouvés sur l'asphalte donc je ne vous explique la tête de Guy (je l'ai toujours soupçonné d'avoir eu des descendances auvergnates) et bien non mais il aurait pu !!!

- De plus comme je l'ai légèrement évoqué dans la première partie c'était le gardien de notre TEMPLE (le stade) et comme tout gardien qui se respecte il en avait les clefs (vestiaire, électricité et douches).

- Lorsqu'il était contrarié par un ou plusieurs joueurs ou dirigeants de l'équipe il s'enfermait chez lui et pour nous pas d'entraînement. Pour notre génération c'était une catastrophe le foot était une des seules attractions que l'on avait. Mais cela était rare tellement il aimait le foot et surtout nous ses petits gars.

Pour tout cela nous te remercions et à un moment ou un autre, la génération 70-80 nous te rejoindrons. Alors là-haut prépare nous un beau terrain et sors les maillots et les ballons que tu as du emmener avec toi.



SALUT GUY

Tous ses amis du foot



Amicale Sport Nature

Durant 23 ans, par sa gentillesse, son dynamisme et son professionnalisme, elle a été l'âme de notre club.

Lydia CARON CAVAILLE, notre professeur et amie nous a quitté des suites d'une maladie.

Le succès d'un club n'est pas le fruit du hasard, et elle en est responsable.

Au-delà de quelques fleurs déposées sur sa sépulture, nous nous devons de poursuivre cette aventure humaine.

Toutes ces années, pour toutes celles qui l'ont côtoyé, qui ont suivi ses cours ... elle nous a transmis sa passion et durant cette dernière saison, nous l'ignorions ... son courage. Reprendre le chemin de la salle A. Peyrefitte ne doit pas être aisé pour tous, mais c'est aussi lui rendre hommage, ainsi que d'affirmer son attachement aux valeurs qu'elle a su transmettre.

Pour Lydia, pour les adhérentes, pour l'association, nous nous devons de maintenir l'élan qu'elle nous a impulsé, elle qui s'est tellement investi pour ses cours du mercredi soir.

Vie associative et culturelle

Aujourd'hui, une de ses anciennes élèves de Neufmoutiers reprends le flambeau. Laura, ayant toutes les qualifications requises à accepter la difficile tâche de lui succéder. Elle communiquera son dynamisme et savoir avec brio !

Voici un petit récapitulatif des activités présentes à Neufmoutiers :

LIA : Cours cardio-vasculaires qui consistent en un enchaînement de mouvements chorégraphiés (salsa, afro-jazz, funk, etc.) sur des musiques entraînant pour brûler des calories ! Mélangé à du renforcement musculaire vous permettra de vous tonifier tout en prenant du plaisir !

Cours le mercredi soir de 20h à 21h15 par Laura.

Zumba : La Zumba ? Bouger, s'amuser tout en se dépensant ! Grâce à sa musique dynamique, entraînante et festive (Salsa, Reggaeton, Merengue ...), elle est le remède parfait pour le moral !

Cours le jeudi soir de 20h à 21h30 par Myriam

Hip-Hop : Danse urbaine, véritable culture dans certains pays, cette danse est aujourd'hui une danse dont la réputation n'est plus à faire !

Cours le vendredi de 16h30 à 17h30 par Séverine, seulement pour les enfants !

Tennis : accès libre au cours, pour toute la famille !

N'hésitez pas venir voir un cours, ou même essayer !

Depuis cette nouvelle saison sportive, un nouveau bureau a été mis en place. Il est composé de 4 personnes :

Corinne BONNEAU, Isabelle DELZOR, Justine MALMEJAT, Guillaume DELMAS

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter directement ou par l'adresse mail suivante :

asneufmoutiers@gmail.com

Nous tenons également à remercier Michel Humbert pour son implication en tant que président de l'association pendant de nombreuses années !

Incivilités

Vos Animaux et Nous



Si l'intérêt que l'on porte aux animaux est tout à fait compréhensible, il implique aux propriétaires une attitude responsable.

Les chiens doivent être tenus en laisse sur l'espace public car tout chien errant fait l'objet d'un appel à la SPA pour venir le récupérer.

Nous avons dû faire intervenir ceux-ci pour 3 chiens perdus dans un état lamentable pendant les vacances certainement abandonnés par des maîtres indéclicats.

Une voie publique ne peut servir de place de déjections canines, les animaux n'étant pas responsables seuls les maîtres sont en cause.

Si les chiens sont les bienvenus dans la commune leurs déjections ne doivent pas nuire au bien-être de chacun.

Heureusement, beaucoup de maîtres ramassent les crottes de leur chien. Pensons aussi à tous les habitants qui empruntent les pelouses, il n'est pas toujours agréable de revenir avec des chaussures crottées.

Stationnement voitures

Pensons aussi aux piétons, aux poussettes de bébé, aux personnes âgées qui empruntent les trottoirs et doivent inévitablement descendre sur la chaussée alors qu'il suffirait de pas grand-chose pour laisser un peu de place à tous.



Déchets sauvages

Les déchets de toutes sortes ne sont pas admis au pied du mur bordant le cimetière comme les magazines jetés dans le fossé à quelques mètres du container.



Les employés communaux ayant mille et une choses à faire ne sont pas les éboueurs de service.

Il convient à tous de respecter la nature.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.

« Antoine de Saint-Exupéry »

Alors essayons de la laisser en bonne santé pour qu'ils puissent faire encore mieux que nous.

Infos Mairie

La Municipalité

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

AVIS AUX ÉLECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les inscriptions déposées en 2016 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2017.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales partielles à venir, au plus tard à cette même date. Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date. S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

PUBLICATION DES LISTES ÉLECTORALES

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2017 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie. Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence, entre le 10 et le 20 janvier 2017 inclus. A partir du 21 janvier 2017, aucune réclamation ne sera admise.

INFRACTIONS EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L. 86 et L. 88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

PIÈCES À PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription;

- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.

- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.

Inscription sur les listes électorales



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, mais en dehors de cette situation, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire pour tous les nouveaux habitants.

Date limite d'inscription :
Samedi 31 décembre 2016

Pièces à fournir : Justificatif de domicile et votre carte nationale d'identité

RAPPEL : Dates des prochaines élections

Présidentielles : Dimanche 23 avril 2017 et Dimanche 07 mai 2017

Législatives : Dimanche 11 juin 2017 et Dimanche 18 juin 2017

Sénatoriales : Dimanche 24 septembre 2017

(vote du collège des Grands Electeur)

O B J E C T I F C I T O Y E N E

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des **DROITS**

QUI ? Garçons et filles de nationalité française
OÙ ? À la mairie de ton domicile
QUAND ? Dès 16 ans
AVEC QUOI ? Ta carte d'identité
Le livret de famille
POURQUOI ? Un justificatif de domicile
Pour être inscrit sur les listes électorales
Pour te présenter aux examens et concours
soumis à l'autorité publique
(CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.)

Infos Mairie

Fermeture de la Bibliothèque

Du 21 décembre 2016 au 06 janvier 2017

Reprise le samedi 07 janvier 2017 à 10 h 30



IMPORTANT !!!

Intoxication au monoxyde de carbone

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone. La prévention consiste à faire adopter les bons gestes et à informer sur les règles de sécurité concernant le fonctionnement des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne.



Les conseils

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :

- avant chaque hiver, faire systématiquement **vérifier et entretenir les installations** de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- tous les jours, **aérer au moins dix minutes**, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- **respecter les consignes d'utilisation** des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer impérativement les **groupes électrogènes à l'extérieur** des bâtiments ; **ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage** : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

FAMILLES, AMIS : SOYEZ VIGILANTS

Prenez contact dès que possible avec les autorités compétentes :

☎ par téléphone au **0 800 005 696**, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h.
Le centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation a mis en place ce numéro gratuit depuis un poste fixe partout en France ;

🌐 par internet sur www.stop-djihadisme.gouv.fr pour accéder à un formulaire en ligne.

« *Si j'appelle, la personne concernée par mon signalement le saura.* »
FAUX.

Les appels sont strictement confidentiels, votre identité ne sera pas dévoilée.

« *Si je signale un proche à la plate-forme, il risque d'avoir des ennuis avec la police et la justice.* »

FAUX.

Votre signalement n'a pas pour but de nous aider à sanctionner mais de venir en aide à la personne concernée par votre signalement, d'aider et de soutenir ses proches, avec un accompagnement adapté pour éviter un drame.

« *Inutile que j'appelle si je ne suis pas sûr que la personne s'est radicalisée.* »

FAUX.

Même si vous n'êtes pas sûr de reconnaître des signes de radicalisation, il est préférable d'appeler rapidement le numéro vert. Les spécialistes à votre écoute sauront analyser plus précisément les signes et déterminer si il s'agit ou non d'un processus de radicalisation.

« *Si je signale une situation trop tard, je risque d'être sanctionné.* »

FAUX.

Signaler une situation de radicalisation ne vous sera jamais reproché. Même si la personne est déjà partie, votre appel est nécessaire, notamment pour que les services compétents apportent de l'aide à sa famille.



STOP-DJIHADISME.GOUV.FR

RADICALISATION

VIOLENTE,

ENRÔLEMENT

DJIHADISTE.

FAMILLES, AMIS : SOYEZ VIGILANTS

Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation

0 800 005 696

Service & appel
gratuits

📱 @stopdjihadisme 📺 Stopdjihadisme

QU'EST-CE QUE

LA RADICALISATION ?

La radicalisation est un changement de comportement qui peut conduire certaines personnes à l'extrémisme et au terrorisme.

LE PROCESSUS DE RADICALISATION

Le processus de radicalisation est parfois difficilement décelable, mais il se traduit souvent par une rupture rapide du comportement et un changement dans les habitudes de la personne.

QUI TOUCHE-T-IL ?

Le phénomène de radicalisation concerne le plus souvent des adolescents et des jeunes adultes en situation d'isolement et/ou de rupture. Il peut également toucher des personnes parfaitement insérées mais vulnérables.

LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Si la situation est jugée préoccupante, la personne signalée et sa famille bénéficieront d'un accompagnement adapté à leur situation. L'objectif est de prendre en charge l'individu radicalisé pour éviter qu'un drame se produise, sans oublier d'aider ses proches. Si la personne est mineure, des mesures existent pour empêcher son départ en Syrie ou en Irak. Les écoutes du numéro vert vous orienteront sur les démarches à suivre. Si vous pressentez un départ imminent, rendez-vous au poste de police le plus proche ou à la gendarmerie.

COMMENT REPÉRER

LA RADICALISATION ?

Les comportements suivants peuvent être les signes qu'un processus de radicalisation est en marche. **Plus ils sont nombreux, plus ils doivent alerter la famille et l'entourage.**

- Rupture avec la famille, les anciens amis, éloignement de ses proches
- Rupture avec l'école, **décolarisation** soudaine
- **Nouveaux comportements** dans les domaines suivants : alimentaire / vestimentaire / linguistique / financier
- Changements de **comportements identitaires** : propos sociaux / rejet de l'autorité / rejet de la vie en collectivité
- **Repli** sur soi
- Fréquentation de sites **internet** et des **réseaux sociaux** à caractère **radical** ou **extrémiste**
- Pratique de **discours antisémite**, complottiste...

Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation

0 800 005 696

Service & appel
gratuits

Programmation du RAM

Mois de septembre

| Lundi | mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|--|---|--|--|--|
| 5 |  6 | 7 |  gp1 8 |  gp1 9 |
|  12 |  13 | 14 |  gp3 15  15 |  16  16 |
|  19 |  gp2 20 | 21 |  22 |  gp2 23 |
|  26 |  27 |  28  28 |  29 |  gp1 30  30 |

Mois d'octobre

| Lundi | Mardi | mercredi | Jeudi | Vendredi |
|--|--|--|---|--|
|  3 |  4 | 5 |  gp1 6 |  gp1 7 |
|  3 |  gp2 4 | 10 |  gp 1 13  13 |  gp2 14  14 |
|  17 |  gp3 18 |  19 | 20 vacances |  21 |
|  17 |  18 |  19 | | |
| 24 Vacances |  25 | 26 | 27 Vacances | 28 scolaires |
| 31 Vacances | | | | |

Mois de novembre

| Lundi | mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|--|--|--|--|--|
| | 1 vacances | 2 scolaires |  gp1 3 |  4 |
|  7 |  8  gp1 8 | 9 |  gp2 10 | Féerie |
|  14 |  15  15 |  16 |  17  17 |  gp1 18  18 |
|  21 |  gp2 22 | 23 |  24 |  gp2 25  25 |
|  28 |  gp3 29  29 |  30 |  gp1 1 |  gp1 2  2 |

Mois de décembre

| Lundi | mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|--|--|--|--|--|
|  5 |  6 |  gp1 7 |  8 |  9 |
|  5 |  gp3 6 | | | |
|  12 |  13 |  14 |  15 |  gp2 16 |
|  12 |  gp2 13 | |  gp2 15 |  16 |
| Vacances | | Vacances | | vacances |
| | scolaires | | scolaires | |

Légendes

| | | |
|---|--|---|
|  | la Houssaye, le cube, sente du clos de la vigne |  Salle de jeux  Atelier lecture  Musique |
|  | la Houssaye, le cube, sente du clos de la vigne | |
|  | Liverdy en brie, salle des fêtes, rue de Meaux | |
|  | Liverdy en brie, salle des fêtes, rue de Meaux | |
|  | Marles en brie, bibliothèque, rue Caron | |
|  | Marles en brie, salle polyvalente, rue Caron | |
|  | Presles en brie, médiathèque | |
|  | Presles en brie, salle de danses, rue abbé Noél | |
|  | Fontenay Trésigny, bibliothèque, avenue de Verdun | |
|  | Fontenay-T, centre de loisirs, 5 rue Lafayette | |
|  | Neufmoutiers en B, bibliothèque, rue des mésanges | |
|  | Les Chapelles Bourbon, bibliothèque, rue du Limodin | |
|  | Mortcerf, maison vignon, 1bis AV du Gal Leclerc | |
|  | Mortcerf, maison vignon, 1bis AV du Gal Leclerc | |
|  | Crèvecœur en brie, école, 7 rue de la forêt de Crécy | |
|  | Châtres, école, rue de l'école | |

Coordonnées du RAM

| | | |
|---------|------------|--|
| Gaëlle | 0686425851 | ram@valbreon.fr |
| Candice | 0686438141 | ram2@valbreon.fr |



Geraldine Briancourt
Coiffure à domicile

0603595417
g.leroybriancourt@hotmail.fr

CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS ET À DOMICILE



Cabinet d'ostéopathie

Julien Bonnet-Ligson

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE
D'OSTÉOPATHIE EN 6 ANS

1, rue de l'Orée du Parc
77610 NEUFMOUTIERS-EN-BRIE

Tél. : 06 77 86 66 94

**PROPRETE SERVICE (PS) nettoyages
industriels**

0680252280
email serviable.serge@orange.fr



PROPRETE SERVICE



2PS
Propreté Services

Espaces verts et Bricolages

Mr Serviable serge
5 rue Gustave Eiffel
77220 Tourman En Brie

0680252280
email serviable.serge@orange.fr



**entreprise
SEMELLE**
nettoyage industriel & autres services associés

Olivier SEMELLE
Responsable commercial

Tél. : 06 71 61 31 29
Fax : 01 64 06 42 77
entreprise.semelle@hotmail.fr

LES MASSELINS
77610 NEUFMOUTIERS EN BRIE
Tél. : 01 64 07 25 56

Nous remercions vivement nos annonceurs qui grâce à leurs inscriptions contribuent à l'élaboration de notre Petit Journal Municipal.

Encarts Publicitaires

Les entreprises, artisans, commerçants de notre commune ou hors communes peuvent faire insérer leurs encarts publicitaires dans notre magazine communal « Le Petit Journal de Neufmoutiers-en-Brie » publié trois fois par an. Toutes informations sur notre site internet www.neufmoutiers-en-brie.fr



The coat of arms of Neufmoutiers-en-Brie features a central shield with a blue background and three golden fleur-de-lis. The shield is divided into four quadrants: top-left (red) with a golden figure holding a staff, top-right (red) with a white horse, and bottom (green). Above the shield is a golden castle with a white roof. The shield is flanked by green reeds on the left and golden wheat stalks on the right. A banner at the bottom contains the name 'Neufmoutiers' and the number '-11-'.

MAIRIE de Neufmoutiers-en-Brie 77610

Département de Seine-et-Marne

Arrondissement de PROVINS

Canton de Fontenay-Trésigny

☎ 01 64 07 11 07 / Fax : 01 64 06 45 64

Heures d'ouverture de la Mairie :

- Le mardi de 14h00 à 18h00
- Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h00
- Le vendredi de 14h00 à 17h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique au ☎ 01 64 07 11 07 / Fax : 01 64 06 45 64

•Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 16h30

•Le samedi de 9h00 à 12h00

Par mail : commune-de-neufmoutiers@orange.fr

Site Internet : www.neufmoutiers-en-brie.fr